

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Entretenir vos espaces verts c'est notre métier !

Santa Fé vous assure un **travail de qualité tout au long de l'année**, ainsi que des **conseils et idées pour vos espaces verts**.

Informations et devis gratuits sur simple demande.

► NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Parcs et jardins :

- Bêchage, binage, dépierrage,
- Arrosage,
- Traitements,
- Gazons,
- Entretien de massifs,
- Taille de haies, rosiers, arbustes, massifs,
- Désherbage des allées,
- Débroussaillage, petit élagage,
- Divers travaux de nettoyage, délimitation des allées, ramassage des feuilles, démoussage, évacuation et traitement des déchets verts.

Potagers :

- Bêchage, binage, dépierrage,
- Traitements et entretiens.

► DÉDUCTION FISCALE

Vous êtes un particulier ?

Entreprise agréée par l'Etat, Santa Fé permet aux particuliers de bénéficier d'une **réduction ou crédit d'impôts** égal à 50% des sommes dépensées au titre des services à la personne avec un plafond de 5000 € par an et par foyer fiscal.

art.199 sexdecies du code général des impôts modifié au 01/07/2013

Vous êtes une entreprise ?

En faisant appel à nos services vous bénéficiez de la **déduction fiscale** de la Taxe Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (entreprise de + de 20 salariés).

Pour plus d'informations contactez nous !

